

Bon No: 004416430	1ere Gachée: 07:18 (1) Quantité: 6.00 m3	Date: 26/11/2025 référence commande(2): 03 24 38 51 80	ROG251125090257	Zone: TRANSPORT TOI
client: 411623 chantier: 162314	PERRIER REIMS	RUE DU CHATEAU 08300 52 RUE DE LA JUSTICE 07.70.76.17.25 51100 Reims	P99 M99-5	PUMI SOUFFLET SOUFFLET
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
08:00			température: vitesse du vent: validité:	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
code Béton NFB403A360	désignation(6)(8) BPS	certification	classe d'exposition(3) XA3	Classe Chlorure CL 0,65
consistance(7) S3		Dmax 20		
ciment(type et classe) CEM3 A 42.5 N LH CE PM-ES		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C40/50
appellation commerciale C40/50 XA3 S3 Dm20 CEM3 360				
Propriétés particulières spécifiées				
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE
BARBOTINE PUMI 3H (28 m3) M3 PUMI CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP		PRE 5480/4700		NOM: signature du client:
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature:		

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1